



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8765^e séance

Jeudi 8 octobre 2020, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Kridelka
Chine	M. Zhang Jun
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Craft
France	M. de Rivière
Indonésie	M. Djani
Niger	M. Aougi
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Ben Lagha
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Mali

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2020/952)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

20-25963 (F)



Document adapté

Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 10.

Retour dans la salle du Conseil de sécurité

Le Président (*parle en russe*) : Avant d'adopter l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, je voudrais féliciter tous les membres pour leur retour dans la salle du Conseil de sécurité. La dernière séance que nous avons tenue dans cette salle a eu lieu sous la présidence chinoise en mars (voir S/PV.8745). Je tiens à remercier tous les membres d'avoir soutenu la décision en faveur de notre retour dans la salle du Conseil de sécurité. La salle du Conseil économique et social était très hospitalière, mais nous devons retourner chez nous, et c'est ce que nous avons fait aujourd'hui. Je tiens à remercier le Secrétariat de son appui à notre décision commune.

Je tiens à dire que, même si nous avons installé des cloisons de séparation en plastique, notre santé et notre sécurité dépendent avant tout de nous. Nous devons agir de manière responsable. Par exemple, juste avant cette réunion, je me suis soumis à un test de dépistage pour la maladie à coronavirus. J'ai le plaisir d'annoncer que le résultat du test était négatif. J'invite les membres à se faire tester aussi souvent que possible pour leur propre sécurité et celle de tous ceux qui sont dans la salle du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Mali

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2020/952)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Mali à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, à participer à la présente séance.

M. Annadif participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Bamako.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/952, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali.

Je donne maintenant la parole à M. Annadif.

M. Annadif (*parle en anglais*) : C'est toujours un honneur pour moi de présenter le rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2020/952), surtout à une période où ce pays traverse un des moments critiques de son histoire.

La période allant de juin à mi-septembre, couverte par le rapport sous examen est marquée par des développements socio-politiques assez importants. Au cours de ma séance virtuelle avec le Conseil en date du 27 juillet 2020, je disais que les principales causes de la crise actuelle sont, notamment : premièrement, l'affaiblissement des institutions centrales, la perte de confiance dans les acteurs politiques et la montée des chefs religieux; deuxièmement, le retard dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et l'aggravation de la situation socio-économique; et, troisièmement, la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité, notamment dans le centre du pays, qui a conduit à des violations des droits de l'homme que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a souvent documentées et pour lesquelles elle a transmis au Gouvernement des recommandations, qui sont malheureusement restées sans actions concrètes.

Cette situation a conduit à une paralysie des institutions de la République, notamment la Cour constitutionnelle et l'Assemblée nationale. C'est dans ce contexte d'impasse qu'est intervenue la mutinerie du 18 août ayant conduit à la démission du Président Ibrahim Boubacar Keita. Ce coup de force a été condamné par toute la communauté internationale, y compris le Secrétaire général et le Conseil de sécurité des Nations Unies.

En plus de la condamnation de ce changement anticonstitutionnel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé de suspendre le Mali de toutes ses instances institutionnelles et décrété des sanctions comprenant la fermeture des frontières, un embargo aérien et la suspension des transactions financières jusqu'à la mise en place d'une transition civile.

Depuis lors, des journées de concertations nationales ont été organisées les 10, 11, et 12 septembre qui ont abouti à l'adoption d'une charte de la Transition qui complète la Constitution en vigueur.

Comme prévu dans la charte, un Président de la Transition a été désigné en la personne de Bah N'Daw, colonel-major à la retraite et ancien Ministre de la défense. Le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, a été désigné Vice-Président de la transition en charge de la défense et de la sécurité. Ils ont tous deux prêté serment le 25 août 2020, devant la Cour suprême. Un Premier Ministre a été nommé le 27 septembre, par le Président de la Transition en la personne de Moctar Ouane, ancien Ministre des affaires étrangères, conformément à la Charte de la Transition.

(l'orateur poursuit en français)

Dans son discours à l'occasion de sa prestation de serment le 25 septembre 2020, le Président Bah N'Daw a énuméré un certain nombre des priorités à réaliser pendant la transition, qu'il souhaite apaisée.

Il s'agit, notamment, du renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité du Mali en termes d'équipements et de formation; du combat contre l'impunité, avec cette phrase désormais restée célèbre, : « Je ne peux pas garantir qu'il y ait zéro corruption, mais je m'engage pour qu'il ait zéro impunité ».

Il s'agit également de l'organisation d'élections libres et transparentes, gage du retour à la légalité constitutionnelle.

Il s'agit également de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Le 5 octobre le Gouvernement a été formé. C'est un gouvernement de 25 membres, conformément aux recommandations du dialogue national inclusif. Il comprend quatre femmes, soit 16 % de femmes, loin malheureusement des 30 % exigés par la loi, et 21 hommes, dont quatre militaires.

Il me plaît à ce niveau de relever devant le Conseil que c'est la première fois depuis la signature de l'Accord en 2015 que les mouvements signataires ont fait leur entrée officielle dans un Gouvernement de la République de Mali. Cette avancée est pleine de symbole et de signification. C'est le résultat de bonnes prédispositions des nouvelles autorités d'abord et des mouvements signataires, mais encouragés par nos bons offices en vue de renforcer la confiance. Grâce à cette confiance, l'Accord pour la paix figure dans le préambule de la Charte de la Transition, et sa mise en œuvre est consacrée comme une de ses missions. C'est donc avec un réel soulagement que les populations maliennes et celles des pays

voisins, y compris nous-mêmes, ont accueilli la levée des sanctions de la CEDEAO suite à la déclaration du Président en exercice en date du 5 octobre.

Comme le Conseil le constate, l'année 2020 a été marquée au Mali par plusieurs turbulences et incertitudes politiques. Le pays est resté sans Gouvernement pendant plus de quatre mois, et les défis se sont multipliés, notamment avec la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et ses retombées socio-économiques. Cette situation a également engendré un retard considérable sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et aggravé la crise alimentaire déjà latente.

Cependant, la MINUSMA ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont restés engagés pendant toute cette période, et ont poursuivi leurs activités, notamment le soutien de la stratégie de stabilisation du centre du Mali.

De même, dans le cadre de son plan d'adaptation, la MINUSMA a continué ses patrouilles et l'installation de ses bases temporaires au service de la protection des civils et à l'appui aux forces de défense et de sécurité du Mali. C'est ainsi que l'opération Seka a facilité le retour des forces maliennes à Labbezanga dans la région de Gao, frontière avec la République du Niger.

Avec la formation du nouveau Gouvernement et la levée des sanctions, il faut espérer une mise en place rapide du Conseil national de la transition qui est désormais l'organe législatif pour toute la période de transition de 18 mois.

En effet, l'organisation d'élections crédibles pouvant conduire au retour à l'ordre constitutionnel dépend des réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives, telles que énoncées dans la charte de transition. De ce point de vue, la transition constitue une occasion pour les Maliennes et les Maliens de sortir leur pays de ce cycle infernal ponctué d'une succession de coups d'État périodiques.

L'ONU doit saisir également cette occasion pour continuer d'accompagner et d'appuyer cette phase importante pour une sortie de crise au Mali, en coordination avec l'ensemble de la communauté internationale, notamment l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

La réussite de la transition est donc à portée de la main et la balle demeure dans le camp des Maliennes et Maliens. Il leur faut un sursaut national. La MINUSMA, pour sa part, est plus que jamais engagée à leurs côtés.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Annadif de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Représentant spécial Annadif pour son intervention et pour son action à la tête de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Je salue également l'action de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine qui se sont, dès les premières heures, mobilisées face à la crise politique au Mali.

La France salue la mise en place de la transition au Mali. Les autorités en charge du processus ont été nommées et nous leur adressons nos vœux de succès. Une Charte de la Transition a été publiée. La France se félicite de la libération des personnalités détenues depuis le 18 août. Enfin, nous saluons la levée des sanctions par la CEDEAO et nous rejoignons son appel à la dissolution du Comité national pour le salut du peuple.

Cette transition doit mener à la tenue d'élections ouvertes, libres et transparentes d'ici 18 mois et au rétablissement de l'ordre constitutionnel. La France encourage les nouvelles autorités à profiter de cette période pour jeter les bases d'une réforme des institutions. Il s'agit de bâtir une démocratie plus forte et plus légitime, conformément aux attentes exprimées par le peuple malien. Il importe d'inclure dans ce processus l'ensemble des parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, conformément à la résolution 2535 (2020).

Je souhaite réaffirmer trois priorités pour les mois à venir.

D'abord, nous devons impérativement poursuivre la lutte contre le terrorisme. Un nouvel élan a été donné en janvier dernier à la suite du Sommet de Pau. À nos côtés, nos partenaires sahéliens ont enregistré plusieurs succès. En dépit des événements à Bamako, l'armée malienne est restée engagée. La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel est de plus en plus autonome et efficace. Elle a encore besoin de soutien. Les groupes terroristes savent s'adapter. Les actions en matière d'aide humanitaire et de développement doivent accompagner celles accomplies en matière de sécurité, dans l'esprit de l'approche intégrée portée par la Coalition pour le Sahel. La France salue la mobilisation de l'Union européenne et de ses États membres.

Ensuite, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali doit reprendre sans tarder. Après des progrès en début d'année, le processus est à l'arrêt depuis juin. La France le réaffirme : il n'y a pas de substitut à cet accord pour une réconciliation durable entre Maliens.

Lors du renouvellement du mandat de la MINUSMA, le Conseil a identifié des actions prioritaires en matière d'intégration des anciens rebelles dans les forces nationales, de réformes institutionnelles, de développement des régions du nord et de participation des femmes. Cette feuille de route est claire et les Maliens doivent saisir l'occasion d'avoir à disposition la MINUSMA pour les aider dans leur tâche. La participation des groupes signataires de l'Accord au Gouvernement de transition est un signal encourageant à ce titre.

Enfin, la troisième priorité reste de stabiliser le centre du Mali. Il est impératif que le droit international humanitaire soit respecté par tous et que les autorités de transition se mobilisent afin de fixer un cadre propice au dialogue, à la réconciliation et à la lutte contre l'impunité et au respect des droits de l'homme. La France note l'ouverture d'enquêtes concernant les violences des derniers mois et encourage les autorités à les mener à bien, de manière indépendante et impartiale, afin de traduire en justice leurs auteurs.

Pour appuyer ces efforts, la MINUSMA poursuit son action de protection des civils. Mais il lui faut, pour le faire pleinement, mettre en œuvre son plan d'adaptation et donc notamment disposer de plus d'hélicoptères. J'appelle les États Membres à répondre à ce besoin urgent.

Dans cette période décisive, nous devons réaffirmer notre soutien à la MINUSMA et aux priorités que nous lui avons assignées. Il nous semble également important de l'inviter explicitement à soutenir la transition. La France proposera à l'issue de cette réunion un projet de déclaration du Président du Conseil de sécurité reprenant ces éléments.

M. Aougi (Niger) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité, à savoir l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Niger, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Je voudrais tout d'abord saluer chaleureusement M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la

stabilisation au Mali, pour sa présentation et pour son engagement soutenu en faveur de la stabilisation de la situation au Mali.

La détérioration de la situation sociopolitique au Mali, suite aux manifestations qui ont conduit aux événements du 18 août, avec le changement de l'ordre constitutionnel, est une source de préoccupation pour nous. Compte tenu de l'impact négatif que ces événements pourraient avoir sur la stabilité et la situation économique, sociale et sécuritaire, notamment sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont imposé des mesures de sanctions.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater les progrès accomplis vers la normalisation, notamment la publication d'une Charte de la Transition tenant compte des décisions des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, et le retour progressif à l'ordre civil et constitutionnel. Ces évolutions positives ont permis la levée des sanctions imposées par la CEDEAO.

Néanmoins, d'importantes tâches attendent la Transition, notamment la lutte contre le terrorisme, le rétablissement de la paix et de la sécurité dans tout le pays et des réformes institutionnelles capables de restaurer la paix sociale dans le pays et la pleine opérationnalisation de la Zone de développement des régions du nord.

L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali reste le cadre pertinent pour ces réformes institutionnelles nécessaires et urgentes et ces tâches prioritaires; sa mise en œuvre doit être une priorité. La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation du Mali central est également d'une importance vitale pour relever les défis du Mali central. À cette fin, nous appelons tous les acteurs politiques maliens à s'engager résolument dans un dialogue véritable et inclusif, dans le cadre dudit Accord et du processus conduit par la CEDEAO, pour relever de manière globale les défis auxquels le pays est actuellement confronté. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent du communiqué de la CEDEAO du 5 octobre 2020, expriment leur plein soutien au Mali et appellent les différents partenaires à soutenir les nouvelles autorités civiles maliennes dans la restauration du contrôle et de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, et la reprise de la fourniture des services sociaux essentiels.

Nous saluons les efforts continus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dans la mise en œuvre de ses priorités telles que contenues dans la résolution 2531 (2020), y compris sa contribution à la réconciliation et à la cohésion sociale dans le centre et le nord du pays. Son soutien essentiel, qui a permis le redéploiement des Forces de défense et de sécurité maliennes reconstituées, doit être salué malgré les défis qui restent à relever.

À cet égard, et afin de consolider les progrès réalisés, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour résoudre tous les défis en suspens, afin que les unités reconstituées redéployées puissent jouer leur rôle et contribuer plus efficacement au dispositif de sécurité dans le nord du Mali, notamment à Kidal, et faciliter le retour des représentants de l'État dans ces régions.

Dans le même ordre d'idées, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent l'engagement et les efforts de médiation continus de la CEDEAO au cours des derniers mois. Cela démontre son appropriation et son leadership dans la résolution pacifique des crises multidimensionnelles qui assaillent la région. Nous encourageons la CEDEAO à continuer d'accompagner les Maliens dans la mise en œuvre de la feuille de route au cours des prochains mois. La recherche de la paix et de la stabilité au Mali exige que la CEDEAO, l'Union africaine et l'ONU travaillent en étroite collaboration et conjuguent leurs efforts pour parvenir à une paix durable. La préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali est essentielle pour la paix, la sécurité et la sérénité de toute l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

Les événements du 18 août à Bamako ne sont pas nouveaux pour la population malienne, ce qui nécessite une révision du modèle politique et de gouvernance au Mali et de la manière dont les interventions des partenaires internationaux au développement sont mises en œuvre dans le pays. Les plans et programmes de développement doivent être centrés sur les personnes et promouvoir une participation inclusive et une appropriation totale par le peuple malien. À cette fin, les Maliens devraient être les principaux acteurs de la stabilisation de leur pays.

Sur le plan de la sécurité, le Mali et le Sahel continuent d'être exposés aux horreurs du terrorisme. L'extrémisme violent, la violence intercommunautaire et le crime organisé transnational méritent une plus grande attention. Nous restons préoccupés par la poursuite des attaques contre les civils, les soldats de la paix

de la MINUSMA et les forces maliennes, et condamnons ces attaques. Nous réaffirmons que les auteurs de ces crimes odieux doivent être traduits en justice.

Nous continuerons à réaffirmer que la paix est un bien public mondial. La menace pour la sécurité au Mali et au Sahel transcende la région, elle a des implications catastrophiques pour le reste du continent africain et le monde entier. Les efforts des États sahéliens doivent donc être accompagnés et soutenus de manière adéquate, tant au niveau bilatéral que multilatéral, notamment dans leur démarche collective.

La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) a permis de mener plusieurs opérations de grande envergure depuis sa création en 2017, conformément à son mandat. Ces efforts, pour être plus étendus et plus décisifs, nécessitent un soutien prévisible et durable.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent du soutien de la communauté internationale et, en particulier, de celui de la MINUSMA, à la Force conjointe du G5 Sahel. Nous sommes encouragés par les progrès réalisés dans le cadre de la résolution 2531 (2020) sur l'amélioration du soutien à la Force conjointe. Cela aura un impact opérationnel immédiat pour cette dernière.

Toutefois, compte tenu des dispositions de la résolution 2391 (2017), qui soulignent spécifiquement que le soutien à la Force conjointe du G5 Sahel ne doit pas affecter la performance de la MINUSMA, et compte tenu de l'évolution récente de la situation sociopolitique et sécuritaire au Mali, qui exige que la MINUSMA redouble d'efforts et se concentre sur les tâches essentielles de son mandat, afin de réaliser ses priorités stratégiques, nous pensons qu'il est temps qu'un soutien solide soit apporté à la Force conjointe par le biais d'un bureau d'appui dédié, comme l'a recommandé le Secrétaire général à de nombreuses reprises.

Pour conclure, la situation humanitaire au Mali et au Sahel reste très préoccupante. Les effets de la maladie à coronavirus, des inondations et de l'insécurité alimentaire, qui ont augmenté à un rythme alarmant, appellent à un financement urgent du plan de réponse humanitaire 2020. Au 31 août 2020, seuls 35 % des 474 millions de dollars nécessaires à sa mise en œuvre avaient été reçus.

Afin de relever durablement les multiples défis de la région, il est nécessaire d'adopter une approche globale pour relever la myriade de défis au Mali et dans cette région en général, notamment les défis du développement, de la pauvreté et du chômage.

À cet égard, nous appelons les partenaires internationaux du Mali à intensifier leurs efforts d'assistance dans cette phase particulière et délicate de l'histoire du pays, afin de contribuer à la stabilisation du pays et d'assurer sa transition vers une démocratie pleinement stable et prospère.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, Mahamat Saleh Annadif, de son exposé.

J'ai écouté avec attention les observations faites par d'autres membres du Conseil de sécurité, en particulier par le représentant du Niger au nom des membres africains du Conseil et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Il me semble que nombre de leurs points de vue méritent qu'on leur accorde notre plus haute attention.

Les événements récents au Mali ont suscité un grand intérêt au sein de la communauté internationale. La Chine suit de près l'évolution de la situation au Mali. Nous sommes heureux de constater que le Président et le Vice-Président de la Transition ont pris leurs fonctions et que le Premier Ministre a été nommé. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a publié, le 5 octobre, un communiqué sur sa décision de lever les sanctions contre le Mali. Nous nous félicitons de ces faits nouveaux positifs et saluons l'engagement des parties prenantes maliennes et de la CEDEAO en faveur d'un règlement pacifique de la crise.

Cela étant dit, pour rétablir la paix et la stabilité au Mali, il faudra relever de nombreux défis. La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali est au point mort. Dans le centre et le nord du Mali, les conditions de sécurité et la situation humanitaire se sont détériorées, en raison de nouveaux facteurs complexes liés à la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous espérons sincèrement que toutes les parties au Mali feront passer les intérêts du pays et du peuple en premier, resteront engagés sur la voie du dialogue et de la coopération et feront fond sur la dynamique positive en place, afin de former sans délai un gouvernement de transition et pour que la Transition progresse avec constance.

Quant à l'orientation des prochaines étapes, nous pensons qu'il est important de continuer à mettre en œuvre l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Depuis la signature de l'Accord, en 2015, des progrès considérables ont été réalisés grâce aux efforts de tous les acteurs maliens. Cependant, il reste beaucoup à faire. Nous exhortons le Gouvernement de transition et les parties prenantes maliennes à renouveler leurs

engagements à l'égard de l'Accord et à faire progresser sa mise en œuvre, en liaison avec le processus de transition, notamment grâce à une réforme des institutions; au programme de désarmement, démobilisation et réintégration; et à la consolidation de l'autorité de l'État.

Une autre priorité reste de lutter contre le terrorisme. Le rapport du Secrétaire général (S/2020/952) signale une augmentation de la fréquence des activités terroristes, les organisations terroristes tirant parti de la fragilité actuelle et aggravant ainsi la situation en matière de sécurité dans le nord et le centre du Mali. Ces tendances appellent à redoubler de vigilance.

Nous encourageons le Gouvernement de transition à travailler en lien plus étroit avec la communauté internationale et à utiliser tous les moyens disponibles pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. La Chine est favorable à ce que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) continue de fournir un appui à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, dans la limite de son mandat.

Le développement durable doit continuer à progresser afin d'éliminer les causes profondes de l'instabilité. Tout à l'heure, le représentant du Niger a souligné, au nom des membres africains du Conseil, que nous devons adopter une approche globale. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Je pense également qu'il est important que le Gouvernement malien de transition s'engage et investisse davantage dans le développement socioéconomique, y compris grâce à des efforts pour obtenir des résultats tangibles dans la Zone de développement des régions du nord et pour fournir à sa population des soins de santé, une éducation et d'autres services essentiels de manière à améliorer véritablement son niveau de vie. Nous appelons la communauté internationale à agir et à aider le Mali dans sa lutte contre la COVID-19, à soutenir son redressement socioéconomique et à l'aider à parvenir rapidement à un développement durable et indépendant.

Aux niveaux international et régional, il faut un soutien accru et de plus grandes synergies. Cela signifie que nous devons continuer à aider les pays africains à trouver des solutions africaines aux problèmes africains et à soutenir la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine dans leur rôle important pour faire avancer la transition au Mali.

Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général et la MINUSMA de continuer à

s'acquitter de leurs tâches dans ces circonstances complexes, et nous soutenons les activités vitales qu'ils continuent de mener pour maintenir la paix et la stabilité au Mali. Nous invitons instamment les parties prenantes maliennes à accroître la coordination avec la MINUSMA et à garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix.

À l'heure où nous parlons, le Mali se trouve à la croisée des chemins. Les parties maliennes doivent profiter de cette transition pour ouvrir un nouveau chapitre tourné vers la paix, la stabilité et la prospérité nationales. Avec le reste de la communauté internationale, la Chine est prête à continuer de contribuer à la paix et au développement au Mali.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom de l'Indonésie et du Viet Nam, les deux États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui siègent au Conseil de sécurité.

Je voudrais tout d'abord remercier M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), pour son exposé riche en informations. Nous souhaitons la bienvenue à la présente séance à l'Ambassadeur Issa Konfourou, Représentant permanent du Mali.

Nous réaffirmons notre appui à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Mali. Nous sommes préoccupés de voir que le peuple malien ne jouit toujours pas de la paix et de la stabilité, malgré l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé en 2015.

Nous suivons de près les événements récents survenus au Mali et prenons note de la nomination du Président et du Premier Ministre du Gouvernement de transition. Nous nous joignons aux autres États Membres pour saluer et appuyer les efforts considérables déployés par les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) afin de stabiliser la situation et de prévenir les violences. Nous nous félicitons également de la déclaration des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO sur le Mali publiée le 5 octobre.

Nous saluons par ailleurs les efforts de la MINUSMA, en particulier pour renforcer ses capacités d'alerte précoce et de réaction rapide. Nous nous félicitons du soutien qu'elle continue d'apporter au Gouvernement malien dans sa réponse à la pandémie

de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses efforts de redéploiement des unités reconstituées des forces maliennes dans le nord du pays. Nous prenons également note des progrès réalisés dans l'achèvement de la phase de « rattrapage » concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration au Mali.

Toutefois, nous restons préoccupés par la situation en matière de sécurité, en particulier dans le centre du pays, en raison du terrorisme et des violences intercommunautaires. Le nombre d'attaques terroristes contre les civils, les soldats de la paix et les forces de sécurité a augmenté dans le nord et le centre du Mali. Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances aux gouvernements et aux familles de ceux qui ont perdu la vie dans des attaques terroristes ou extrémistes. Nous réaffirmons que ces attaques sont inacceptables et que leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Une transition réussie requiert des efforts prodigieux pour relever des défis tels que l'insécurité alimentaire, la criminalité organisée et les atteintes liées à la diffusion de l'extrémisme violent, le terrorisme ou encore la propagation de la pandémie de COVID-19. À cet égard, nous voudrions souligner les points suivants.

Premièrement, nous demandons instamment au Gouvernement de transition et aux parties concernées d'œuvrer au renforcement de la confiance mutuelle, de travailler ensemble pour promouvoir la réconciliation et de procéder à une transition rapide vers un régime civil. Il est également important qu'ils résolvent leurs désaccords par le dialogue et qu'ils respectent l'accord de paix de 2015. Ils doivent par ailleurs veiller à ce que les femmes participent véritablement au processus politique, dès les premières étapes.

Deuxièmement, nous insistons sur la nécessité urgente de garantir la sûreté du peuple malien et de poursuivre la lutte contre la pandémie de COVID-19. Le Gouvernement de transition et les autres parties prenantes doivent également respecter leurs obligations et responsabilités en ce qui concerne le droit international humanitaire et protéger les femmes et les enfants maliens.

Troisièmement, nous plaidons en faveur d'une approche cohérente et intégrée pour relever les défis d'ordre sécuritaire et humanitaire et en matière de développement socioéconomique au Mali, y compris la lutte contre les effets des changements climatiques. Il doit y avoir davantage d'ateliers, de séminaires de renforcement des capacités et de cours de formation

sur le développement durable à l'intention des femmes et des jeunes. Il est également nécessaire que toutes les parties prennent des mesures énergiques pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents et aux effets déstabilisateurs de la pandémie de COVID-19.

Quatrièmement, nous appelons à soutenir la poursuite de la mise en œuvre du plan d'adaptation de la MINUSMA afin de renforcer la capacité de la Mission à projeter sa force dans tout le Mali. En outre, nous soulignons l'importance du redéploiement des unités reconstituées des forces armées maliennes, en particulier dans le nord. Il est également indispensable que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel continue de recevoir le soutien nécessaire à l'accomplissement de ses tâches.

Enfin, nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, de la CEDEAO et de la communauté internationale pour faciliter le processus de transition et promouvoir la stabilité au Mali.

Nous saluons les efforts inlassables du Représentant spécial Annadif, ainsi que le personnel civil et en uniforme des Nations Unies pour son engagement en faveur de la paix et de la stabilité au Mali, en particulier en cette période très difficile.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer le plein appui de l'Estonie au travail de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et du Représentant spécial Annadif. Je tiens également à remercier M. Annadif pour son excellent exposé.

L'Estonie accueille positivement la formation du Gouvernement de transition au Mali. Nous appelons toutes les parties à faire en sorte qu'il soit opérationnel et à commencer à préparer les élections à venir. Il importe de s'abstenir d'attiser les tensions et il faut que toutes les parties travaillent ensemble. L'état de droit et l'ordre constitutionnel au Mali doivent être rétablis sans délai.

Le rôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine est fondamental pour apaiser les tensions dans la crise politique au Mali. Nous félicitons la CEDEAO pour sa réaction rapide et son engagement continu en faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel au Mali, et nous nous félicitons de l'annonce de la levée des sanctions faite mardi.

L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger demeure le socle d'une

solution politique et de la paix au Mali. Nous jugeons encourageant le ton positif adopté par le Gouvernement de transition en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord, et nous invitons maintenant les parties à donner suite à leurs promesses en prenant des mesures concrètes.

Le Gouvernement de transition n'aura pas la tâche facile car il reste de nombreux défis à relever pour instaurer une paix durable au Mali. Nous exhortons toutes les parties maliennes à répondre effectivement aux doléances de la société. Il importe de mettre en œuvre le programme de réforme, qui est indispensable, et de s'attaquer aux problèmes structurels. À cet égard, la participation pleine et entière des femmes aux processus politiques reste d'une importance capitale.

Nous restons préoccupés par la détérioration générale de la situation en matière de sécurité dans le pays. L'augmentation des affrontements entre les terroristes et d'autres groupes armés ne fait qu'aggraver la situation difficile que vivent les civils. L'Estonie continue d'apporter son appui au Mali par l'intermédiaire de différentes enceintes internationales. Dans le même temps, il importe de souligner qu'une paix durable ne pourra être instaurée dans le pays que grâce à la mobilisation et à la coopération des parties maliennes.

L'Estonie condamne fermement toutes les violations des droits humains au Mali, et nous demandons aux autorités de mener des enquêtes approfondies à cet égard et de traduire les auteurs de ces violations en justice. Il faut tout particulièrement prendre au sérieux les allégations contre les forces de sécurité nationales et les autorités. Une solution durable ne peut reposer que sur la confiance entre le peuple et le Gouvernement.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahamat Saleh Annadif, de son exposé édifiant.

D'emblée, je tiens à indiquer que le Royaume-Uni se félicite vivement de la mise en place du Gouvernement de transition dirigé par des civils au Mali. Nous saluons les mesures décisives prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en réaction aux événements survenus au Mali en août et le rôle important que la sous-région a joué à l'appui des progrès réalisés depuis lors.

La dernière fois que nous nous sommes réunis pour discuter du Mali, le 19 août, le Royaume-Uni a appelé à la remise en place d'un gouvernement civil le plus rapidement possible afin de répondre et remédier aux frustrations du peuple malien, qui souffre depuis longtemps. Par conséquent, nous nous faisons l'écho de

l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités de transition pour qu'elles prennent en main l'application de l'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. L'Accord de 2015 reste le fondement de la stabilité et de la paix dans le pays.

Je me réjouis d'entendre de la bouche du Représentant spécial Annadif que des mouvements signataires sont entrés au Gouvernement et que l'application de l'Accord est un élément clef de la mission du nouveau Gouvernement. Mais soyons francs – il n'y a tout simplement pas eu suffisamment de progrès sur la voie politique depuis 2015, car ni l'ancien Gouvernement et ses ministres, ni les groupes signataires n'ont pris suffisamment au sérieux leurs obligations d'appliquer cet accord. Pendant ce temps, le peuple malien n'a cessé de souffrir et les soldats de la paix de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont payé de leur vie.

Par conséquent, aujourd'hui, je voudrais transmettre un message clair au nouveau Gouvernement malien et à tous les signataires de l'accord de 2015. Il n'y a pas de temps à perdre. Ils ne peuvent plus se dérober à leurs responsabilités. Ils doivent désormais montrer qu'ils sont sérieux – sérieux s'agissant de sécuriser le pays et sérieux pour ce qui est de fournir des services à leurs populations qui en ont besoin, notamment dans le nord et dans le centre.

Je vois dans la salle aujourd'hui le représentant du Mali, et j'attends avec intérêt sa déclaration plus tard. C'est un excellent collègue et il a toujours des choses importantes à dire. Toutefois, je voudrais simplement lui dire – et j'espère qu'il pourra transmettre ce message à son gouvernement – que j'espère que d'ici notre prochaine réunion, il pourra nous présenter des progrès substantiels réalisés en ce qui concerne les cinq points suivants.

Le premier point concerne l'application de l'accord de paix de 2015. J'entends par là des mesures concrètes dans cette direction et non des discours sur l'intention de le faire. Je voudrais reprendre à mon compte les propos du représentant de l'Estonie sur l'importance de la participation des femmes.

Deuxièmement, des mesures concrètes doivent être prises pour rétablir la présence de l'État dans le nord et le centre du pays et pour fournir des services aux populations de ces régions.

Troisièmement, la phase de rattrapage concernant le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration doit être achevée.

Quatrièmement, les allégations de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits doivent faire l'objet d'une enquête et des mesures doivent être prises pour lutter contre l'impunité.

Cinquièmement, des réformes politiques, administratives, électorales et institutionnelles doivent être mises en œuvre pour préparer le terrain en vue des élections.

Aucun d'entre nous ne s'attend à des miracles dans trois mois, mais je pense que nous devons pouvoir constater des mesures sur tous ces fronts et des preuves de progrès. Nous sommes là pour soutenir le Mali. Le Royaume-Uni continuera de suivre la situation à New York et à Bamako. Nous continuons à apporter notre contribution. Nos dépenses bilatérales au Sahel dépassent maintenant 100 millions de dollars par an, principalement pour financer l'action humanitaire, et nous apportons une contribution à hauteur d'un tiers de 390 millions de dollars par an par l'intermédiaire de canaux multilatéraux. En outre, le Royaume-Uni déploiera cette année une unité de reconnaissance sur de longues distances dans le cadre de la MINUSMA.

En ce qui concerne la MINUSMA, je tiens simplement à dire que nous nous félicitons des progrès réalisés par la Mission dans des circonstances difficiles, notamment les difficultés et les défis découlant de la maladie à coronavirus. Les raisons justifiant les mesures prises par la Mission pour s'adapter afin d'améliorer la souplesse et la mobilité de ses opérations demeurent valables. Bien entendu, la MINUSMA continuera à jouer un rôle essentiel en appuyant la mise en œuvre de tous les points que je viens d'évoquer. Toutefois, nous allons compter sur les autorités maliennes, en premier lieu, pour revigorer le processus, en collaboration avec la MINUSMA.

Pour terminer, je voudrais réitérer que nous sommes dans cette salle pour soutenir le Mali. Nous sommes ici pour soutenir le peuple et le Gouvernement maliens. Nous sommes ici pour accompagner la transition dans le pays. Cependant, nous espérons voir des progrès tangibles au cours de la prochaine période d'examen.

M^{me} Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahamat Saleh Annadif, de son exposé et de son leadership ainsi que celui de son équipe durant la crise politique actuelle au Mali. C'est un plaisir de le voir dans la salle aujourd'hui. Je le remercie de sa présence.

Les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont joué un rôle essentiel dans la stabilisation de la situation politique provoquée par la destitution du Président élu du Mali le 18 août dernier. Les États-Unis condamnent ces actions et ont réagi à cette situation en suspendant immédiatement leur aide en matière de sécurité en faveur du Mali. Depuis le mois d'août, des progrès ont été réalisés pour rétablir l'ordre constitutionnel. Toutefois, je tiens à souligner que la mise en place d'un Gouvernement de transition au Mali n'est qu'une première étape. Nous exhortons le Gouvernement de transition à honorer tous ses engagements envers la CEDEAO.

Le Conseil de sécurité doit être prêt à utiliser les outils à sa disposition si le Gouvernement de transition ne respecte pas ses engagements. Nous n'accepterons pas le contrôle par les militaires des autorités civiles, les retards en matière d'élections ou des élections non crédibles. Les anciens fonctionnaires et toutes les autres personnes détenues sans procès doivent être libérés. Des élections libres et régulières doivent être organisées dans un délai de 18 mois. Il faut également que les femmes, les déplacés, les réfugiés, les jeunes et les groupes marginalisés du nord participent pleinement, effectivement et véritablement aux élections.

Les dispositions centrales de l'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger restent pertinentes pour la stabilité à long terme du pays et de la région. Le Gouvernement de transition doit honorer son engagement à faire avancer l'application de cet accord, et nous espérons que les auteurs régionaux, notamment la CEDEAO, continueront à participer à ce processus. Nous attendons également du Gouvernement de transition qu'il veuille au renforcement d'une participation véritable des femmes à tous les niveaux et aux processus et institutions qui appuient et surveillent l'application de l'accord issu du processus d'Alger.

Nous rappelons à tous les acteurs que le fait d'entraver ou de retarder l'application de l'accord constitue un motif d'inscription sur la liste du Comité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali. Nous exhortons la MINUSMA à continuer de coopérer avec le Comité 2374 et le Groupe d'experts et de les appuyer.

Les événements récents mettent en évidence la nécessité de poursuivre les efforts pour remédier aux lacunes de longue date en matière de gouvernance au Mali. Le Gouvernement de transition devra donner

suite à ses engagements d'améliorer la gouvernance et d'accompagner le Mali sur la voie de la démocratie et d'une paix durable. Les citoyens maliens doivent avoir la conviction que leur gouvernement est légitime, équitable et disposé à répondre à leurs besoins. Il s'agit de garantir la justice et la responsabilité pour les violations des droits de l'homme et les abus commis par les forces de sécurité. Si cet engagement est absent, aucun niveau d'engagement international n'est susceptible de réussir.

Aujourd'hui plus que jamais, nous reconnaissons le rôle vital de la MINUSMA dans la protection des civils et la stabilisation du pays. Nous espérons que la MINUSMA aidera le Mali à organiser des élections libres et régulières, à soutenir le Gouvernement de transition pour qu'il atteigne ses objectifs déclarés, notamment la mise en œuvre intégrale de l'accord issu du processus d'Alger et l'extension de l'état de droit. Nous attendons de nouveaux progrès dans le travail de protection de la Mission au centre, notamment en répondant aux alertes précoces par une protection spécifique pour les femmes et les enfants. Nous attendons également de la MINUSMA qu'elle poursuive ses efforts pour faciliter le retour de la présence de l'État, de l'autorité de l'État et des services sociaux de base dans le centre, qui sont essentiels à la stratégie de sortie à long terme de la Mission.

Enfin, qu'il me soit permis de souligner que les États-Unis restent un partenaire solide du peuple malien. L'Envoyé spécial des États-Unis pour le Sahel s'est rendu à Bamako la semaine dernière pour souligner ce point avec les nouvelles autorités, ainsi que pour signaler la poursuite de notre partenariat avec le peuple malien. Il y a deux semaines, le Secrétaire d'État Pompeo a annoncé près de 152 millions de dollars d'aide aux personnes déplacées par le conflit au Sahel, dont environ 54 millions pour le Mali.

M. Kridelka (Belgique) : D'abord je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, pour l'énergie déployée par la présidence russe du Conseil de sécurité pour que nous puissions reprendre nos séances dans cette salle.

Je souhaiterais ensuite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général remercier, Monsieur le Ministre Annadif, pour son exposé. J'en profite pour le remercier lui et l'ensemble du personnel des Nations Unies au Mali pour leur travail infatigable dans des circonstances dangereuses et difficiles. Je précise à ce titre que la Belgique continue à mettre à la disposition de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) des

troupes spécialisées : il s'agit actuellement de 95 militaires, en collaboration étroite avec nos partenaires allemands. Le fait que des soldats belges servent sous le drapeau allemand au Mali est un beau symbole de l'unité de notre Union européenne.

J'aborderai cinq points dans mon intervention.

Premièrement, la Belgique a condamné la prise du pouvoir par les militaires le 18 août dernier. Éprouvant des difficultés à sortir de la crise multidimensionnelle qui l'affecte, ainsi que sa région, le Mali se voit confronté à une épreuve supplémentaire. Il est positif que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ait immédiatement et sûrement réagi, menant aux dernières évolutions à saluer. La nomination d'un président et d'un premier ministre civils, ainsi que la désignation d'un gouvernement afin de mettre en œuvre la Charte de la Transition, désormais publiée, sont des étapes importantes sur la route du retour vers l'ordre constitutionnel. La libération aujourd'hui des officiels détenus depuis le 18 août dernier va dans le même sens. C'est un geste positif.

La Belgique souhaite aux autorités de la transition plein succès dans leur tâche, et espère qu'elles seront capables de répondre aux attentes du peuple malien. Mon pays est prêt à leur apporter son soutien pour mener à bien les missions prévues par la Charte. L'organisation d'élections crédibles d'ici 18 mois, la révision constitutionnelle ainsi que la réforme de la gouvernance – y compris l'importante réforme du secteur de la sécurité – me semblent particulièrement prioritaires. À ce titre, la Belgique avec ses partenaires de l'Union européenne étudie actuellement les modalités de la reprise des opérations des missions militaire (EUTM) et de police (EUCAP) au Mali.

Deuxièmement, il est primordial que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation se poursuive. Je salue les déclarations maliennes en ce sens. En outre, la lutte contre le terrorisme et pour le développement ne peut connaître de répit. Je tiens à rappeler ici qu'outre l'indispensable réponse sécuritaire, la lutte contre le terrorisme passe aussi par le renforcement de la légitimité de l'État. Celle-ci pourrait être renforcée par une lutte déterminée contre l'impunité et la détermination à respecter les droits humains en toute circonstance. La publication du rapport de la Commission d'enquête internationale sera certainement à saisir pour engager à la fois des réformes et des poursuites pénales. De même, j'encourage nos partenaires maliens à faire aboutir les enquêtes ouvertes sur les allégations d'abus commis par

les forces de défense et de sécurité à l'égard de civils. Ceci doit pouvoir aboutir à des procès. Il est à cet égard profondément regrettable qu'aucun procès ne se soit tenu à ce jour contre des auteurs présumés de crimes contre les Casques bleus de la MINUSMA.

Troisièmement, la situation au centre du Mali reste très préoccupante. Nous appelons à ce que l'État réformé se redéploie dès que possible et qu'il assure son rôle régalien de protection de ses citoyens les plus faibles. Les milices communautaires et les terroristes voient leurs rangs gonfler pour de nombreuses raisons : absence de sécurité, de justice, d'éducation et avant tout, à cause de l'absence d'emplois de qualité, y compris pour les jeunes.

J'en profite pour saluer ici le travail de la MINUSMA en ce sens, en coopération avec d'autres acteurs.

J'en arrive à mon quatrième point. Nous regrettons le peu de femmes nommées au sein du nouveau Gouvernement, alors que la législation malienne prévoit pourtant un minimum de 30 % de femmes ministres. En effet, la participation significative des femmes est cruciale pour la réussite de chacun des trois premiers points que j'ai mentionnés plus haut, pour la sortie de crise et pour la recherche d'une solution à long terme.

Je souhaite enfin insister sur l'importance de maintenir et de renforcer l'accès humanitaire, afin d'atteindre les populations dans le besoin. D'innombrables personnes continuent de souffrir, notamment par manque d'accès aux services sociaux de base, et il est important que cette aide puisse leur parvenir. Dans ce contexte, j'attire l'attention sur les contenus des deux événements organisés le mois dernier par le Niger, la Belgique et ECHO – l'Office humanitaire de la Communauté européenne. Il ressort clairement de ces débats que les changements climatiques amplifient la détresse des populations au Sahel. Nous avons tenté par cette manifestation parallèle et par la séance organisée par la présidence nigérienne de sensibiliser d'avantage l'opinion publique mondiale sur cette catastrophe et ses conséquences.

Pour conclure, je tiens à souligner que la Belgique restera l'amie du Mali en l'appuyant sur la route de la consolidation démocratique, du développement durable et de la sécurité.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord de dire que le Conseil de sécurité est revenu « au bercail ». Je vous remercie, Monsieur le

Président, pour tous vos efforts. Je pense qu'il est bon que nous soyons de retour dans la salle et que nous puissions nous voir et nous parler. Je vous remercie beaucoup pour votre initiative.

En ce qui concerne le Mali, je souhaite d'abord de remercier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et, indirectement ou directement, mon collègue du Niger pour ce que la CEDEAO a fait en termes d'engagement et de médiation. Qu'il me soit permis également de me féliciter des arrangements transitoires. Comme l'ont dit les collègues qui m'ont précédé, ce qui est important, c'est que ces arrangements soient maintenant mis en œuvre non seulement en termes de calendrier, mais aussi en termes de transition vers un leadership civil. Je crois que nous avons dit qu'une telle transition offre au Mali un nouveau départ. Nous espérons tous sincèrement que les nouvelles autorités ne laisseront pas tomber leur population.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, M. Annadif, pour son exposé. Il a expliqué très clairement le fondement de ce qui s'est passé, à savoir la perte de confiance de la population dans les acteurs politiques. Je pense qu'il est essentiel que les nouveaux dirigeants regagnent sa confiance. L'Ambassadeur estonien vient de souligner l'importance pour les nouveaux dirigeants de regagner la confiance du peuple et de répondre à ses doléances. La clé de ce succès est un gouvernement inclusif. Comme mon collègue belge et d'autres l'ont dit, c'est vraiment un mauvais départ que, en ce mois du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration de Pékin et du vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000), il y ait 21 hommes et quatre femmes. Pourquoi les dirigeants ne comprennent-ils pas que dans de telles transitions, pour qu'un gouvernement inclusif réponde aux besoins de la population, il doit y avoir un nombre équitable – 50 %, ou même 30 % – de femmes au sein du Gouvernement. Je demande qu'il soit rapporté combien il est important d'avoir un gouvernement inclusif. Cela signifie que les autorités de la Transition doivent engager un dialogue avec la société civile, les organisations de femmes, les jeunes, les artistes et tous les segments de la société.

En ce qui concerne l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, mon collègue français, les collègues de l'Union européenne et d'autres collègues ont tout dit. Il y a une feuille de route claire : elle doit être appliquée.

En outre, en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, il est important qu'elle se poursuive. Le secteur de la justice est essentiel et doit fonctionner.

L'impunité n'est pas une option. Si l'on veut retrouver la confiance de la population, les auteurs de crimes doivent être poursuivis. Autrement, cela ne fonctionnera pas.

Je veux confirmer à nouveau à l'Ambassadeur du Mali l'engagement de l'Allemagne envers son pays. Nous sommes un important fournisseur de contingents. Nous apprécions d'ailleurs beaucoup ce que mon collègue belge vient de dire à propos de la coopération entre les pays de l'Union européenne, en particulier avec la Belgique, dans le cadre de notre engagement que nous confirmons. Nous promouvons également le dialogue politique. Nous sommes par ailleurs prêts à prêter notre concours dans le cadre de ce que Philippe Kridelka a dit s'agissant d'une coopération plus étroite en ce qui concerne les policiers. Nous continuerons à travailler par le biais de l'aide humanitaire, de la coopération pour le développement et des mécanismes de stabilisation. L'Allemagne sera aux côtés du Mali. Nous savons combien la situation est difficile – et les changements climatiques ont des répercussions qui compliquent plus encore ces efforts –, mais j'en appelle à Issa Konfourou pour qu'il n'abandonne pas son peuple.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le représentant de l'Allemagne de ses aimables paroles à notre endroit, mais je voudrais noter que notre long voyage qui nous a ramenés chez nous a commencé en juillet, pendant la présidence allemande du Conseil de sécurité, avec les efforts faits par l'Allemagne pour revenir d'abord dans le bâtiment du Secrétariat, puis dans la salle. La délégation allemande a donc été la première à entamer ce voyage, comme l'ont fait les présidences suivantes, avec l'appui de tous les États membres du Conseil de sécurité. Je tiens à remercier une fois de plus tous mes collègues présents à cette séance d'avoir appuyé l'idée de revenir dans la salle du Conseil de sécurité.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je tiens moi aussi à remercier la présidence russe d'avoir nous avoir ramenés dans notre salle habituelle pour la tenue des séances du Conseil de sécurité. Je remercie également Christoph Heusgen et l'Allemagne, bien sûr, d'avoir entamé ce voyage. Je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur du Mali et félicite la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) du travail important qu'elle a accompli.

Nous remercions très sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général Annadif de son rapport complet et opportun sur la situation au Mali. D'emblée, nous rendons hommage à la Mission multidimensionnelle

intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour les efforts qu'elle déploie en ce moment critique. En effet, le Mali se trouve à un carrefour. Il est plongé dans un abîme politique encore plus grand après les événements du mois d'août, qui ont porté un grave coup à sa démocratie. Cet acte a été fermement condamné par la communauté internationale, y compris par la République dominicaine.

Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences à long terme des événements du mois d'août sur tout un ensemble de problématiques au Mali. Ces événements ont profondément miné l'ordre constitutionnel et créé un vide politique, qui risque de retarder plus encore la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ainsi que le programme de réformes, érodant les acquis du Mali et fragmentant le tissu social du pays.

Dans ce contexte peu encourageant, je voudrais dire en préambule que nous devons également reconnaître les efforts stratégiques et de médiation essentiels déployés par la CEDEAO depuis le début de cette crise. Face à la délicate réalité politique et sécuritaire du Mali, la CEDEAO a exprimé sa ferme condamnation des événements et exigé une transition politique rapide, menée par les civils, pour le retour à l'ordre constitutionnel.

La nouvelle de la levée des sanctions imposées au Mali par les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO est réjouissante et montre qu'il existe une compréhension des mesures à prendre sur des questions critiques pour une transition rapide et couronnée de succès. Nous nous félicitons de la décision prise par les autorités de libérer hier tous les fonctionnaires détenus pendant le coup d'État.

Si la situation actuelle au Mali exige la définition de toute une série de priorités nouvelles et en évolution pour garantir la transition la plus rapide possible vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel, nous devons continuer de nous concentrer sur l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, et exiger et soutenir, peut-être avec un élan renouvelé, sa mise en œuvre. Il s'agit en effet du cadre le plus viable pour traiter les questions les plus urgentes pour la paix et la sécurité. Cela ne peut se faire que par l'autonomisation concertée de toute la société malienne.

La lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et les attentats asymétriques, qui est menée en collaboration avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux, doit rester une priorité. Il en va de même de la nécessité de s'attaquer à la détérioration de

la sécurité, de la situation humanitaire et des droits de l'homme dans le centre et le nord du Mali, et de renforcer l'autorité de l'État dans ces régions. À cette fin, il est important de poursuivre le redéploiement des forces de défense et de sécurité maliennes reconstituées et de créer des possibilités économiques pour protéger les moyens de subsistance du peuple malien.

Malgré l'attention que nous prêtons actuellement à la transition, nous devons également rester focalisés sur les causes profondes des conflits au Mali et au Sahel et reconnaître les énormes défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Simultanément, nous devons assurer la participation pleine, effective et véritable des femmes et des jeunes à tous les niveaux et dans toutes les sphères, y compris avec la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Nous devons également appuyer les mécanismes destinés à décourager, par le biais de sanctions, les personnes qui sapent ou entravent la mise en œuvre de l'Accord de paix, tel qu'établi dans la résolution 2374 (2017), sur le Mali. Nous souhaitons également mettre en exergue le travail de la MINUSMA en matière de sensibilisation aux obligations relatives aux sanctions, et nous encourageons les partenaires régionaux à continuer de renforcer la coopération et la coordination avec l'ONU.

Je voudrais encourager les pays donateurs à renforcer leur soutien en termes d'aide publique au développement et de programmes novateurs d'allègement de la dette et de financement pour les pays les plus gravement touchés par la pandémie et les ravages qu'elle a causés. Nous demandons que le vaccin et les autres technologies sanitaires nécessaires pour lutter contre la COVID-19 soient équitablement accessibles et que leur distribution soit garantie à tous les êtres humains qui peuplent cette planète. À cette fin, l'Organisation mondiale de la Santé, les pays donateurs et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer pour que, grâce à la coopération, la solidarité et la justice, nous puissions atteindre cet objectif.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, Mahamat Saleh Annadif, de son exposé sur la situation au Mali et les activités de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Nous

considérons que dans les circonstances actuelles, le Conseil de sécurité doit continuer à concentrer son attention sur la situation dans le pays.

Nous restons très préoccupés par la situation au Mali après le coup d'État du 18 août. Nous appelons de nos vœux la création de conditions permettant la reprise le plus rapidement possible d'un dialogue national afin d'élaborer des mécanismes de retour à l'ordre constitutionnel dans le pays.

Nous avons pris bonne note des décisions prises par les autorités de la Transition à cet égard, notamment l'accord sur la Charte de la Transition, et les nominations du Président et du Premier Ministre. La formation du Gouvernement est également un pas dans la bonne direction. Nous nous félicitons que l'ancien Premier Ministre Boubou Cissé et d'autres hauts fonctionnaires arrêtés le 18 août aient été libérés. Nous espérons que l'échéance de la période de transition – 18 mois – sera strictement respectée, et qu'elle sera suivie d'élections générales.

Les perspectives de stabilisation au Mali dépendent également de la volonté des nouvelles autorités et des autres forces politiques en place de respecter scrupuleusement l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Nous espérons qu'un dialogue constructif sera entretenu avec les groupes signataires à cet égard. Les réformes du secteur de la sécurité et de la gouvernance doivent se poursuivre et les intérêts de toutes les communautés du pays, en particulier dans les territoires du nord, doivent être dûment pris en compte.

Les terroristes, qui se sentent de plus en plus en confiance, si l'on en juge par l'augmentation du nombre d'attaques, ne doivent pas avoir la possibilité de tirer profit des difficultés actuelles. Les engins explosifs improvisés des militants font de plus en plus de victimes parmi les civils, comme ce fut le cas en septembre, lorsqu'un bus et une ambulance ont été piégés. La situation à Mopti, où les patrouilles et les convois militaires font régulièrement l'objet d'attaques, est particulièrement alarmante. Les violents affrontements interethniques et intercommunautaires se poursuivent dans le centre du pays. De manière générale, le Mali a connu une augmentation du nombre d'agressions et d'enlèvements, une recrudescence de la délinquance, du racket et des vols, et un nombre croissant de violations des droits humains.

La situation humanitaire est également très préoccupante. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé le besoin d'assistance

alimentaire. Les écoles restent fermées et les établissements médicaux sont surchargés. Cela exige une réaction urgente de la part des organismes humanitaires.

Nous appuyons les efforts de médiation politique déployés par l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour le Mali. Nous félicitons la CEDEAO du rôle dont elle s'acquitte par le truchement de son envoyé spécial pour le Mali, M. Goodluck Jonathan. Nous appelons les autorités maliennes à engager un dialogue étroit avec leurs interlocuteurs de la région. Nous accueillons favorablement le fait que des mesures visant à rétablir l'ordre constitutionnel ont conduit à la levée des restrictions imposées par la CEDEAO sur le Mali.

Nous ne devons pas oublier que la situation au Mali a des implications majeures pour la sécurité régionale. Nous escomptons que les forces armées maliennes continueront de participer pleinement aux opérations de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et que les décisions prises au Sommet de Nouakchott pour galvaniser l'action antiterroriste seront mises en œuvre.

Bamako et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) doivent impérativement poursuivre leur étroite coopération et la coordination de leurs activités. Les soldats de la paix doivent continuer de s'acquitter de manière efficiente de leur mandat dans les régions du nord et du centre du Mali. Nous nous félicitons de l'aide qu'apporte la Force conjointe du G5 Sahel, par l'intermédiaire de la MINUSMA, et de son assistance dans la lutte contre la COVID-19. Dans le même temps, nous soulignons que c'est aux Maliens eux-mêmes qu'incombe la responsabilité principale de protéger les civils, de rétablir le contrôle sur les territoires du nord et de régler les problèmes socioéconomiques et autres.

Pour terminer, nous savons gré au Représentant spécial Annadif de diriger la Mission avec efficacité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Mali.

M. Konfourou (Mali) : Je voudrais également me réjouir du retour, dans sa salle traditionnelle, du Conseil de sécurité, saluer le fait que cela commence avec le dossier du Mali, et espérer que la situation va davantage s'améliorer et que la salle que je vois sera bientôt occupée par les États Membres pour participer activement aux travaux du Conseil.

Je commence par vous adresser, Monsieur le Président, nos chaleureuses félicitations pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil pour ce mois, et je saisis cette même occasion pour exprimer à la délégation sœur du Niger, à l'Ambassadeur A Barry et à son équipe, notre profonde appréciation pour le travail qui a été fait le mois dernier alors qu'ils dirigeaient le Conseil.

Je voudrais également exprimer la profonde gratitude du peuple malien au Conseil de sécurité et au Secrétaire général António Guterres, ainsi qu'à l'ensemble des pays qui fournissent des troupes à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), à toutes les organisations partenaires et tous les pays amis, pour leurs efforts – qu'ils n'ont jamais cessé de déployer – pour aider le Mali à se retrouver et à se stabiliser.

Le Gouvernement malien prend note du rapport du Secrétaire général sous examen (S/2020/952) et je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Mahamat Saleh Annadif pour sa brillante présentation de ce rapport, et pour la mise à jour qu'il vient de faire sur les derniers développements intervenus au Mali.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention les messages, les appels et les commentaires des membres du Conseil, et je prends l'engagement de les transmettre fidèlement – je le redis, fidèlement – aux autorités de la Transition du Mali. Je voudrais tout simplement, à présent, faire quelques commentaires et observations sur le rapport du Secrétaire général et sur les derniers développements intervenus au Mali.

Les membres du Conseil le savent car le rapport du Secrétaire général le mentionne très bien – et c'est ressorti dans beaucoup de leurs déclarations –, la période sous examen a été marquée au Mali par des troubles sociopolitiques en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays et avec les questions de gouvernance, le tout étant aggravé par une crise post-électorale dans le sillage des dernières élections législatives qui ont eu lieu au Mali.

Les nombreuses manifestations populaires qui en ont résulté ont été parachevées par une intervention militaire, le 18 août 2020, qui a consacré la démission du Président de la République, elle-même précédée par la démission du Gouvernement et la dissolution de l'Assemblée nationale. Ainsi est né le Comité national pour le salut du peuple, qui a engagé des consultations avec l'ensemble des forces vives du Mali, afin de convenir, ensemble, de l'architecture et des modalités de la transition.

C'est dans ce cadre que se sont tenues, du 10 au 12 septembre 2020 à Bamako, les concertations nationales qui ont permis aux représentants de toutes les composantes de la nation malienne de faire un diagnostic sans complaisance des insuffisances de notre système démocratique, en vue de parvenir à des réformes politiques et institutionnelles nécessaires à la refondation de l'État malien. À l'issue de ce processus participatif et inclusif, la Charte de la Transition et la Feuille de route ont été adoptées. Les principales missions assignées à la Transition portent notamment sur le rétablissement et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national; le redressement de l'État et la création des conditions de base pour sa refondation; la promotion de la bonne gouvernance; la refonte du système éducatif; l'adoption du pacte de stabilité sociale; le lancement du chantier des réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives; l'organisation des élections générales pour que le pouvoir soit passé aux autorités légitimes; et, enfin, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

La Charte de la Transition précise également les organes chargés de la mise en œuvre de la transition. Ainsi, conformément à la Charte, un collège inclusif a procédé à la désignation, le 21 septembre 2020, de S. E. M. Bah N'Daw en qualité de Président de la Transition et de Chef de l'État, et du colonel Assimi Goïta au poste de Vice-Président de la Transition. Le Président et le Vice-Président de la Transition ont prêté serment le 25 septembre.

Par la suite, le Président de la Transition, Chef de l'État, a nommé M. Moctar Ouane en qualité de Premier Ministre de la Transition, Chef du Gouvernement.

Un gouvernement de 25 membres, composé de différentes sensibilités de notre pays a été formé, le 5 octobre. Je dois souligner ici l'entrée notable dans ce gouvernement de quatre représentants des mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, à raison de deux représentants de la Coordination des mouvements de l'Azawad et de deux représentants de la Plateforme. Dans la même veine, il sera bientôt mis en place un conseil national de la Transition, comprenant 121 membres issus de l'ensemble des forces vives de la nation malienne.

Les membres du Conseil peuvent donc voir le chemin que nous avons parcouru en si peu de temps pour prendre en charge les préoccupations qu'ils viennent de signaler. En si peu de temps après le coup d'État, nous avons un Président de la Transition, nous avons un

Premier Ministre, nous avons un Gouvernement et nous avons une feuille de route, qui doit être mise en œuvre sur les 18 mois que doit durer la Transition.

Dans le sens de l'apaisement à l'intérieur du pays, je peux confirmer au Conseil la libération, hier, des personnalités civiles et militaires arrêtées et détenues en lien avec les événements du 18 août.

Dans le contexte qui prévaut au Mali, il me semble très important de rassurer encore une fois l'ensemble de nos partenaires que nos autorités maliennes restent déterminées à respecter tous les engagements nationaux et internationaux auxquels le Mali a librement souscrit, conformément au principe de continuité de l'État.

À cet égard, je voudrais ici, et sans aucune ambiguïté, réitérer la détermination des autorités de la Transition à poursuivre, sans relâche, la mise en œuvre diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Le discours d'investiture du Président de la Transition en fait foi et la présence dans le Gouvernement, comme je l'ai signalé, des représentants des mouvements signataires de l'Accord est une claire indication de la volonté des parties maliennes d'accorder une attention particulière à cette question centrale. Par ailleurs, les autorités de la Transition ont également pris l'engagement de veiller au respect des droits de l'homme sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, et conformément aux engagements internationaux du Mali, y compris par les Forces de défense et de sécurité maliennes.

Comment ne pas dire ici un mot sur la dimension régionale de l'instabilité au Sahel? La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) a atteint de nos jours un niveau d'opérationnalisation assez encourageant et les résultats obtenus sont fort appréciables. Le mois prochain, nous aurons l'occasion de partager les détails sur la Force conjointe avec le Conseil. Cependant, cette force a toujours besoin de la réalisation des promesses de soutien faites par les partenaires du G5 Sahel, afin d'aider à conforter les résultats de cette force sur le terrain.

Je voudrais, ici, me faire l'écho de l'appel du Secrétaire général et des chefs d'État du G5 Sahel, en faveur d'un mandat sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et d'un financement prévisible et pérenne de la Force conjointe du G5 Sahel, y compris à travers les Nations Unies.

Le processus de stabilisation durable du Mali est à un point critique. C'est une période décisive pour la paix et la stabilité au Mali et au Sahel. Sa réussite dépend tout d'abord de l'union sacrée des forces vives maliennes pour sauver notre pays, et je puis assurer le Conseil que les autorités de la Transition restent totalement engagées à poser les jalons de la refondation du Mali. Je dois également dire avec force que la réussite de cette période cruciale dépend également de la qualité du soutien international à la sortie de crise.

C'est l'occasion pour moi d'adresser les chaleureuses félicitations des autorités de la Transition et du peuple malien aux chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour les efforts louables qu'ils ont déployés pour accompagner le Mali dans sa sortie de crise. L'action de la CEDEAO a été déterminante, et notre peuple s'en souviendra indéfiniment. Je salue par la même occasion la levée des sanctions de la CEDEAO, au bonheur du peuple malien.

J'associe à ces remerciements l'Union Africaine, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique, l'Organisation internationale de la

Francophonie et tous nos partenaires bilatéraux qui ont été à nos côtés dans ces moments particulièrement difficiles.

Je salue également le travail remarquable de la MINUSMA, des hommes et des femmes de la MINUSMA sur le terrain, depuis 2013 à nos côtés, sous le leadership avisé de M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général au Mali et Chef de la MINUSMA, dans des conditions que je sais souvent compliquées, très difficiles et périlleuses, loin de leur famille et de leur pays. Je réitère la gratitude des autorités de la Transition et du peuple malien à la force française Barkhane, aux pays fournisseurs de contingents à la MINUSMA et à tous les partenaires, bilatéraux comme multilatéraux, pour leur accompagnement constant en vue du règlement définitif de la crise malienne.

Je termine en rendant un hommage particulièrement appuyé à toutes les victimes, je dis bien toutes les victimes, de la crise malienne, qu'elles soient civiles ou militaires, étrangères ou maliennes, tombées au champ d'honneur au Mali.

La séance est levée à 11 h 35.